



Public

- Professionnels accueillant du public
- Personnes ayant eu une expérience professionnelle dans le domaine de l'accompagnement (stage ou bénévole)
- Jeunes en service civique

Dates

Nous consulter pour les dates.

Durée

21 heures

Votre interlocuteur(trice)

Joséphine PRIBETICH
- Chargée de projet inclusion numérique
06 34 55 25 05/
jpribetich@cesamformation.org

Effectifs

8 personnes par session

Objectif

L'objectif d'ACCED est de renforcer et de développer les compétences en matière d'accueil et d'accompagnement des usagers et des publics en difficultés dans l'usage du numérique ou en situation d'illectronisme et de favoriser leur autonomie dans les démarches au sein des établissements santé-social, dans les services publics, les associations, ou encore les transports en commun et plus largement tout lieu accueillant du public (usagers, clients...).

6 compétences sont visées par la certification ACCED :

- Accueillir une personne dans un lieu où l'usage du numérique est nécessaire pour accéder à des droits et/ou services
- Identifier le besoin d'une personne pour lui proposer une réponse adaptée
- Orienter une personne en fonction de ses choix et réponses pour respecter son libre arbitre
- Accompagner une personne dans l'utilisation des outils nécessaires à l'accès aux services proposés ou à ses droits
- Appliquer les procédures internes spécifiques à la situation d'accueil et d'accompagnement rencontrée pour intervenir dans le respect du cadre réglementaire et des procédures internes
- Participer à l'amélioration de la qualité du service rendu

Contenu

La préparation à la certification ACCED (21h) se compose de 6 modules d'une demi-journée chacun, dont le contenu est le suivant :

- *Module 1 : Accueil / positionnement pédagogique*
- *Module 2 : Diagnostic / orientation*
- *Module 3 : Accompagnement / posture*
- *Modules 4 et 5 : Préparation et animation d'un atelier numérique*
- *Module 6 : Préparation à la certification*

La certification ACCED (40 min) se compose :

- d'un *dossier de pratiques professionnelles*, à présenter au jury le jour-même
- d'une *mise en situation* (20 min),
- d'un *entretien oral avec le jury* (20 min).

Modalités pédagogiques

- Formation en présentiel
- Apports théoriques / Apports méthodologiques
- Mise en situation
- Exercices pratiques

Modalités de suivi du participant pendant la prestation

Le suivi est assuré par la Chargée de projet inclusion numérique.



Référente handicap
Catherine Nouvellet

couvellet@cesamformation.org

■ Modalités d'évaluation de l'acquisition des compétences

En fin de formation, l'obtention des compétences est sanctionnée par la certification ACCED qui se compose :

- d'un dossier de pratiques professionnelles de 3 à 5 pages, qui sera remis par le candidat au jury le jour-même et aura été alimenté au fil des 21h de préparation à ACCED, à l'appui des expériences de stage et du travail sur les compétences,
- d'une mise en situation (20 min),
- d'un entretien oral avec le jury (20 min).

■ Documents délivrés à l'issue de la prestation

Certification ACCED

■ Profils des intervenants

Référents de parcours ;
Formateurs-animateurs qualifiés et experts dans leur domaine d'intervention

■ Modalités d'inscription

Prise de contact spontanée :
Joséphine PRIBETICH – Chargée de projet inclusion numérique
06 34 55 25 05/ jpribetich@cesamformation.org

■ Prérequis

Certification Pix ou équivalent

■ Coût-s prise-s en charge possible-s

Prix de la formation : 965,00 €
Financement possible via CPF et/ou fonds propres
Prise en charge possible par OPCO

■ Résultats

100 % de réussite à la certification ACCED réalisée en 2022



Référente handicap
Catherine Nouvellet

cnouvellet@cesamformation.org